

L'AGROÉCOLOGIE ALLIÉE DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : La valorisation de l'écosystème comme levier du développement local

FICHE –
B O N N E
P R A T I Q U E



CONTEXTE

Le massif de Siroua est une zone montagneuse semi-aride de l'Anti-Atlas marocain, qui se caractérise par une forte pression sur le foncier et ses ressources naturelles. Les exploitations agricoles sont de petites tailles, reposant sur une agriculture familiale caractérisée par un système agro-pastoral complémentaire entre l'élevage extensif et une polyculture de subsistance.

Aussi, les effets du réchauffement climatique ont entraîné une baisse des ressources hydriques disponibles et une diminution de la biodiversité au cours des dernières décennies. L'absence de végétation rend les sols particulièrement vulnérables, ce qui implique un coefficient de ruissellement élevé et de très faibles capacités d'infiltration. Ces facteurs favorisent un exode rural continu et important des populations locales, notamment des jeunes.

Dans ce contexte, et avec l'appui de l'Agence Française de Développement, la Fondation Léa Nature et le Fonds pour l'environnement Mondial, le projet « Articuler Communautés Agraires et Communes Rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une transition Agroécologique dans le Massif du Siroua » – **ACACTAE s'est engagé à valoriser les potentiels du territoire en préservant l'agroécosystème par une intensification écologique de l'agriculture et de l'élevage.**

Thématique : ENVIRONNEMENT



ACTEURS

Afin de contribuer à la transition agroécologique et saisir sa dynamique comme levier d'appui au développement local, Migrations & Développement (M&D) en consortium avec Terre & Humanisme – PESI (TH) ont travaillé en étroite collaboration avec les Communautés Agraires (CA) et les Communes Rurales (CR) d'Assaïsse et Siroua.

Les CR d'Assaïsse et Siroua : Les deux communes ont été informées et impliquées dans tout le déroulé des activités. Elles portent leurs engagements notamment sur le foncier, la valorisation des savoir-faire et l'utilisation durable des ressources en eau.

Les CA : Les CA ont été les groupes cibles de ce projet. Elles se définissent au travers des 5 collectivités ethniques ou structures tribales qui composent le territoire et qui sont reconnues comme telles par la population : Ait Athmane et Ait Oubyal à Assaïsse, Ait Ouargharda, Ait Semgan, Tammassine à Siroua. Elles étaient auparavant régies par une organisation patriarcale structurée ; aujourd'hui, la gestion communautaire s'appuie sur de nouvelles structures telles que les associations villageoises (AV), les coopératives et s'engagent sur de nouvelles thématiques d'intérêt général (scolarisation, eau potable...).

Le projet a permis de mener **une réflexion avec les acteurs locaux** sur la dégradation de leur écosystème et l'adaptation des systèmes de gouvernance aux enjeux fonciers et agropastoraux mais aussi sur les potentiels économiques des pratiques agroécologiques. Celles-ci sont inscrites dans une volonté de **renforcer les capacités de résilience des communautés pour faire face aux effets du réchauffement climatique et faire de la mobilité, un choix et non une contrainte.**

LOGIQUE D'INTERVENTION

La transition agroécologique dans le massif de Siroua a été pensée par M&D et TH dans une logique d'appui au développement local, via un renforcement des capacités des structures locales et des acteurs de la société civile. En ce sens, l'agroécologie a été définie selon sa valeur ajoutée environnementale, sociale et économique aux territoires.

1/ Formations in situ, ouvertes à tou.tes, sur l'agroécologie. L'ingénierie de formation et son contenu, à la fois théorique et pratique, ont été élaborés dès le début du projet et adaptés aux enjeux spécifiques du territoire. Les sessions ont été réalisées sur des parcelles pilotes de petites tailles des différentes CA. Ces formations ont eu lieu dans chacune des CA et étaient ouvertes à tou.tes.

2/ Sélection des vulgarisateurs comme acteur clé du changement.

Ces premières formations ont permis, à travers différents critères (motivations, volonté de transmettre, taux de présence, âge, accès au foncier, etc.), d'identifier les paysans les plus dynamiques et motivés pour approfondir leurs connaissances en agroécologie. Des formations complémentaires ont été mises en place pour renforcer leurs capacités sur les techniques de transfert de compétences et d'accompagnement aux changements. Ces formations ont eu lieu dans un centre de formation extérieur à la zone de projet, permettant ainsi de mobiliser pleinement les participants pendant toute la durée des formations.

3/ Transmission des valeurs de l'agroécologie. Les vulgarisateurs ont eu pour rôle de transférer et diffuser leurs savoirs et valeurs à leurs pairs afin d'initier un changement social en faveur de la transition agroécologique. Les vulgarisateurs, ayant déjà pratiqué et observé les résultats, ont été à même de pouvoir les transmettre de manière crédible et légitime. Les techniques acquises et transmises peuvent se résumer en 4 axes : renouvellement de la biomasse et l'entretien de la fertilité des sols, la diversification génétique dans le temps et l'espace, la valorisation des interactions biologiques et la lutte contre les ravageurs des cultures.

4/ Accompagnement du changement social. L'objectif a été d'intégrer l'agroécologie comme approche territoriale globale et non comme de simples expérimentations parcellaires. La mise en place d'une nouvelle gouvernance entre CA et CR a eu pour but de structurer le maillage territorial autour de l'agroécologie.

5/ Autonomisation via la création de coopératives. Certains paysan.nes ayant pris part aux formations se sont regroupé.es sous forme de coopératives afin de structurer leur démarche pour commercialiser leurs produits agroécologiques, proposer leurs services techniques et diffuser l'agroécologie.





Depuis avril 2017, les réalisations & résultats :

- >> **Diffusion des valeurs de l'agroécologie sur un large territoire:** importance de préserver les ressources naturelles, autonomisation paysanne pour participer à la souveraineté alimentaire du territoire.
- >> **Sensibilisation de 630 personnes et formation de 60 paysan.nes sur les pratiques agroécologiques** à savoir : les traitements naturels, le compost, la taille des arbres, la rotation des cultures, greffage, courbes de niveaux, l'association de cultures, paillage, pépinières, butte-sandwich.
- >> **Selection de 15 vulgarisateurs pour suivre un cycle de 6 formations complémentaires au Centre d'Initiative des Pratiques Agroécologiques de Marrakech (CIPA).** Ils jouent désormais un rôle d'acteur pivot du changement social en confirmant le transfert de leurs acquis à leurs pairs. A ce jour, **109 de leurs homologues pratiquent l'agroécologie.**

POINTS FORTS

- >> Un **processus de formation continu et d'accompagnement de proximité des paysans efficace** pour une transition vers un **mode de production plus durable.**
- >> **Un mode de transmission des savoir-faire entre pairs et d'accompagnement aux changements efficace et durable.**
- >> Une **dynamique de groupe observée** par plusieurs sources/acteurs **chez les 15 vulgarisateurs sélectionnés.** Les formations complémentaires se sont tenues volontairement loin de chez eux pour créer cette dynamique de groupe et favoriser le développement d'un sentiment d'interdépendance et de solidarité. Des liens forts existent encore entre eux, ainsi qu'une confiance réciproque alors que peu se connaissaient en amont.

DIFFICULTES

- >> **Mobiliser les jeunes des villages ciblés.** Les zones d'intervention connaissent un phénomène d'exode rural important notamment de la part des jeunes, rendant difficile leur mobilisation sur le long terme. Aussi, peu de jeunes ont accès au foncier, il a donc fallu s'appuyer sur des jeunes dont la gestion des terres familiales leur était autorisée.
- >> **Sélectionner des vulgarisateurs.** L'accès au foncier est une condition nécessaire à la mise en place de pratiques agroécologiques, cependant les jeunes, et les femmes n'en n'ont ni la gestion, ni la propriété. Ce phénomène, ainsi que la mise en œuvre des formations complémentaires hors de leur CA, a limité la sélection de jeunes et de femmes.

- >> Culture d'une superficie de **13 hectares grâce aux acquis de la formation en agroécologie**, dans le massif du Siroua.
- >> Application des **pratiques d'agroécologie** dans **145 exploitations agricoles de la zone du projet.**
- >> **Autosuffisance alimentaire des 15 vulgarisateurs** pour les cultures d'oignons, de pommes de terre, de navets, de carottes, de blé, ou d'orge.
- >> **Parmi 33% des paysans vulgarisateurs, enregistrement d'une rentabilité économique de leurs terres** au travers de la vente d'une partie de leur surplus de production. Pour 20% d'entre eux, les ventes ont été effectuées sur les marchés hebdomadaires au niveau de Taliouine ou Taznakht et 13% d'entre eux au niveau des marchés de leur douar.

- >> **Une formation variée**, alliant pratiques agroécologiques, théories et apprentissages en groupe favorisant la maîtrise des contenus et la capacité de mise en application de manière pérenne.
- >> **Les visites d'échanges, couplées aux formations**, ont été plébiscitées par les acteurs, en tant que **sources d'inspirations, de mutualisation de l'expertise et d'échange d'expériences.** La mutualisation des pratiques avec d'autres acteurs du territoire conditionnent la pérennité des innovations mises en place.

- >> **Créer un dialogue entre les différentes générations.** Dans le cadre d'une nouvelle gouvernance foncière et de gestion des ressources naturelles, les conflits entre générations et vis-à-vis des institutions sont à prendre en considération, notamment la méfiance réciproque.

- >> **Prouver un lien de causalité direct entre l'augmentation de la production des parcelles et les principes de l'agroécologie** - les effets prennent du temps à être observés.

LECONS APPRISES

Les techniques agroécologiques se sont avérées pertinentes dans le contexte spécifique au Massif du Siroua. L'Anti-Atlas est une zone montagneuse fragile subissant les effets du changement climatique et mettant en danger la sécurité et la souveraineté alimentaire des populations locales. Ainsi, les techniques agroécologiques ont été un levier de renforcement des capacités de résilience des communautés locales.

L'initiative liée au partage des terres collectives a eu pour bénéfice, à la fois de renforcer la concertation multi-acteurs, ainsi que de valoriser le métier de paysan à travers les formations à l'agroécologie. Ainsi d'un point de vue environnemental, l'initiative a fait émerger la mise en culture irriguée de terres jusqu'ici cultivées uniquement en zone bour (pluviale).

La confiance partagée au sein du groupe des vulgarisateurs a permis de faire **émerger des projets communs** (structure coopérative, ferme pédagogique, tourisme), notamment pour faire face aux problèmes récurrents autour des circuits de commercialisation, de durabilité des exploitations, etc.

RECOMMANDATIONS

Le choix des animateurs vulgarisateurs devra être basé sur des critères bien définis pour garantir notamment l'implication de paysans motivés, ayant accès à la terre et une représentativité des villages.

L'implication des acteurs en faveur du changement social devra reposer sur une mise en réseau, favorable à la construction de liens de confiance avec les intervenants, afin de garantir leur implication sur la durée et hors de leur environnement quotidien, lors des formations par exemple.

Les actions pourront s'appuyer sur l'exploitation du digital (what's app) **comme un outil de communication maîtrisé et accessible pour échanger** sur les différentes pratiques entre acteurs locaux, transmettre les pratiques, **accompagner** les changements mais aussi pour **développer un suivi régulier** pour l'organisation

Le choix des **visites d'échanges entre pairs est favorable** pour valoriser des initiatives innovantes et inspirantes, mutualiser les expériences, ainsi que pour fédérer et impliquer les acteurs cibles.

La **prise en compte de la rareté de l'eau** devra être considérée pour garantir l'efficacité et la durabilité des expériences en agroécologie. Par exemple, cela pourra s'illustrer par des aménagements hydro-agroécologiques.

L'initiative à destination des vulgarisateurs a **incité les producteurs et leur famille à se réapproprier leurs exploitations**, en leur permettant de développer des activités génératrices de revenus sur leurs terres et de contribuer au développement de leur village.

Le choix d'une gouvernance responsable a été privilégié. La mise en œuvre des pratiques agroécologiques a permis l'émergence d'une nouvelle gouvernance foncière entre les CA et les CR, aboutissant à une meilleure gestion des ressources naturelles sur le territoire.

L'approche participative a permis une appropriation de la démarche, des pratiques promues et une dynamique de partage. Cette approche s'illustrant par des processus de concertation à tous les niveaux du projet : comité de pilotage, comité scientifique, comité de concertation territoriale regroupant les acteurs locaux cibles, les équipes communales, les administrations et les partenaires, a permis une dynamique de partage et de co-construction du projet et des solutions promues, bénéfiques à la pérennité de la démarche.

Le choix de passer par des vulgarisateurs devra être pensé comme une solution efficace pour une meilleure transmission et appropriation des pratiques et valeurs promues par le projet. Les vulgarisateurs, de par leur proximité avec leurs pairs, sont plus à même d'adapter leurs messages à leur public cible (maîtrise des enjeux du territoire, des potentielles obstacles mais aussi des solutions pour lever les contraintes et obtenir des gains, etc.) et d'essaimer leurs expériences et savoirs à partir de leur propre exploitation. Ainsi, une meilleure appropriation du changement et une diminution des réticences est possible.

La **prise en compte de la dimension Jeunesse** devra être adaptée au contexte et territoire ciblé. Une ouverture de la définition liée à une tranche d'âge plus large s'est avérée pertinente dans un contexte où l'accès au foncier ne se fait que tardivement pour les jeunes.

La complémentarité au sein des membres du consortium porteur du projet sera une condition nécessaire à la maîtrise et au développement de la dynamique initiée en matière de transition agroécologique : ingénierie de formations, expertise et appui technique par TH et, ancrage local, mise en œuvre, suivi terrain et accompagnement au changement, et pilotage contractuel par M&D.

Cette fiche est réalisée avec le soutien de tous nos financeurs. Les points de vue exposés dans ce support ne représentent pas leurs points de vue officiel.



En partenariat avec



Objectif du Développement Durable



Migrations & Développement
(+212) 528 534 148
md.maroc@migdev.org
www.migdev.org

©Migrations & Développement

